

# MARCHE D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE (Procédure adaptée)

## **- Identification du maître d'ouvrage :**

**Commune de Flagnac  
3 place de l'Eglise  
12300 FLAGNAC  
Tél : 05 65 64 01 06  
Fax : 05 65 64 08 84  
Mail : mairie-flagnac@wanadoo.fr**

## **- Description de l'opération et lieu d'exécution :**

**« REALISATION DE VOIRIE NOUVELLE ET RESEAUX CHEMIN D'ANGLARS  
ET ENVIRONS »**

## **Description de la procédure :**

Chaque candidat devra présenter une proposition rédigée en français, comprenant :

- Lettre de candidature (formulaire DC4),
- Déclarations obligatoires du candidat (formulaire DC5),
- Attestation d'assurance en cours de validité,
- Une note synthétique présentant le candidat ou l'équipe candidate (composition, curriculum vitae de chaque intervenant, compétences, répartition des tâches, moyens humains et techniques,...).
- Un dossier comprenant 5 ou 6 références au maximum de projets d'aménagement ou travaux avec constitution de Dossier d'Utilité Publique, réalisés au cours des 5 dernières années ou en cours de réalisation, dans le domaine de la construction ou d'aménagements. Chaque référence sera illustrée par des documents graphiques ou photographiques et comportera les indications suivantes : maîtrise d'ouvrage, montant des travaux HT, nature de la mission avec le rôle exercé, délai et date de réalisation.
- Taux de rémunération proposé décomposé par type de missions.

## **- Enveloppe financière des travaux :**

Le coût final prévisionnel des travaux n'est pas à ce stade estimé.

**- Contenu des missions confiées :**

Le candidat postulera pour les missions suivantes :

**Lot 1 : Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage :**

La mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage comprendra :

- La réalisation d'un avant projet sommaire permettant de définir :
  - o Les emprises de la zone à aménager,
  - o Le relevé topographique de la zone à aménager,
  - o La définition de principe des principaux équipements,
  - o L'estimation prévisionnelle du coût de l'objectif,
  - o La planification des études et des travaux.

Cette étude sera menée sur la base du fond de plan cadastral et nécessitera des relevés topographiques,

- La constitution d'un dossier de Déclaration d'Utilité Publique,
- L'assistance à maître d'ouvrage dans les procédures d'acquisition de terrains notamment en cas d'échec des procédures d'acquisitions amiables.

La proposition de prix sera établie sur la base d'un prévisionnel du temps passé pour chacune de ces étapes.

**Lot 2 : Mission de Maîtrise d'Ouvre:**

Le candidat postulera pour les missions suivantes :

**Tranche ferme :**

- Avant Projet Sommaire, (APS), permettant de vérifier la faisabilité du projet et connaître le coût prévisionnel du projet. Fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de DUP ou à la présentation du projet aux habitants ou riverains concernés,
- Projet (PRO),

**Tranche conditionnelle :**

- Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- VISA,
- Direction de l'Exécution des Travaux, (DET),
- Assistance au Maître d'Ouvrage lors des Opérations de Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Nota : Le Maître d'Ouvrage n'envisage pas de dissocier l'attribution des lots 1 et 2 du présent marché. La tranche conditionnelle du lot 2 sera décidée après aboutissement favorable de la procédure de DUP et financement complet du projet.

### **- Compétences souhaitées :**

Les compétences souhaitées seront recherchées dans des domaines identiques au présent projet ; à savoir la bonne connaissance et pratique de projets d'aménagement avec constitution de dossier de DUP ainsi que la réalisation de projets d'infrastructures avec réseaux intégrés. Le candidat final aura pour principal challenge de concevoir ce projet avec des solutions techniques adaptées permettant de répondre à une bonne acceptabilité par la collectivité et les riverains et réduire ainsi les sources éventuelles de conflits.

### **Critères de sélection des candidatures :**

Les candidats devront, en préalable de leurs propositions, avoir visité la zone traversée par la voirie projetée.

La sélection de candidats, sera réalisée sur les critères suivants :

- références et compétences de l'équipe dans le domaine de :
  - \* l'assistance à MOA telle que définie dans le lot 1 ( zone à aménager ou infrastructure nouvelle avec constitution de DUP) : **(40%)**
    - montant moyen des réalisations présentées,
    - nombre de projets avec DUP présentées et acceptées,
  - \* la construction de voirie nouvelle : **(20%)**
    - montant moyen des réalisations présentées,
    - aspect architectural des projets présentés,
- prix de la prestation détaillé sur la base des missions indiquées ci-dessus, **(40%)**
  - \* mission Lot 1 en € sur la base d'un prévisionnel du temps passé pour chacune de ces étapes.
  - ,
    - \* autres missions définies ci-dessus en % du Coût Final Prévisionnel détaillé pour chacune des missions pour les tranches ferme et conditionnelle.

### **- Contenu du dossier de candidature, date limite et lieu de réception.**

Les candidats transmettront leur proposition sous pli cacheté (envoi simple ou recommandé, sur place) à l'adresse suivante, avec la mention « **ne pas ouvrir consultation AMOA et Maîtrise d'Œuvre voirie Anglars**», à l'attention de Monsieur le Maire, Mairie, 3 place de l'Eglise 12300 FLAGNAC, **avant vendredi 4 février 2011 à 11h30.**

Date d'envoi de la publication : vendredi 7 janvier 2011.